

## 1925 : un pont sur la Vesle.

A l'issue de la première guerre mondiale et malgré les dégâts engendrés, la société des Tuileries et briqueterie de la marne gérée par M.Alfred Lombard se développe et produit plus de 22 000 briques quotidiennement à Champigny.

M.Lombard envisage de **traverser la Vesle** afin de relier son usine à la voie ferrée normale de Saint-Brice-Courcelles par une voie étroite de 0,60 m. Il argumente ainsi sa requête auprès de M. Loilier, maire de la commune, : « cette réalisation permettrait le développement de la principale industrie du bâtiment établie depuis plus de quarante années dans notre commune. Elle servirait aussi l'intérêt général pour la reconstitution de nos régions ! »

Ce **2/12/1923**, le Conseil après en avoir délibéré concède à cette société le droit d'installer et d'exploiter cette voie sur environ cent mètres de chaussée, destinée à servir le besoin de l'exploitation.

Ce droit est concédé pour une durée de 99 ans, soit jusqu'en 2023 ! Une redevance de 100 fr par an sera servie à la Commune. Il n'y aura pas de ballast et les rails seront encastrés dans le chemin.

En cas de cessation définitive de cette exploitation la Société sera tenue alors d'effectuer la remise en état primitif des terrains et passages empruntés.(engagement respecté)

Cette voie partira de la Briqueterie, traversera et suivra la D75, passera devant l'ancienne Mairie-Ecole démolie par les bombardements, longera l'église reconstruite et cheminera jusqu'à la Vesle (actuellement rue de l'église).

Pour ce faire, le 20/01/1925, le Directeur de la Briqueterie demande à la Commune l'autorisation d'abattre les vieux **tilleuls** déchiquetés en façade de l'ancienne Mairie-Ecole ainsi que son **pan de mur** en ruine afin de faire passer, à leur emplacement, cette voie.

La Commune accepte ces travaux qui ne lui coûteront rien.

Le projet se réalise rapidement.

Sur la photo de l'église on distingue cette voie qui conduit à la Vesle.

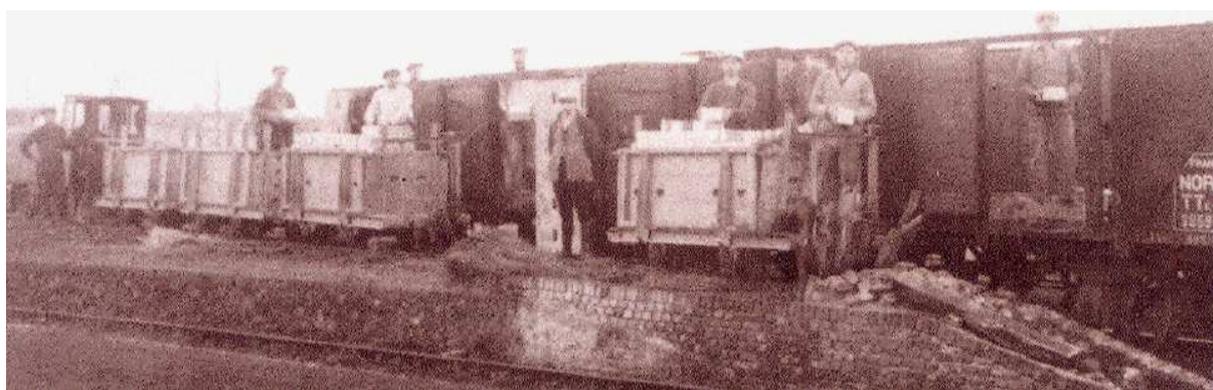
Un **pont de bois** y sera construit et utilisé jusque **vers 1960**, époque où il s'effondrait. Durant de nombreuses années, d'abord une « loco » **à vapeur** rangeait trois à cinq **wagonnets** chargés de briques le long des wagons de la SNCF à Saint-Brice. Cette loco fut remplacée par celle fonctionnant au **fuel**.

Le **plan ancien** montre le tracé de la voie et le pont situé à 50 mètres **en amont** de la passerelle inaugurée le 18 septembre 2011.

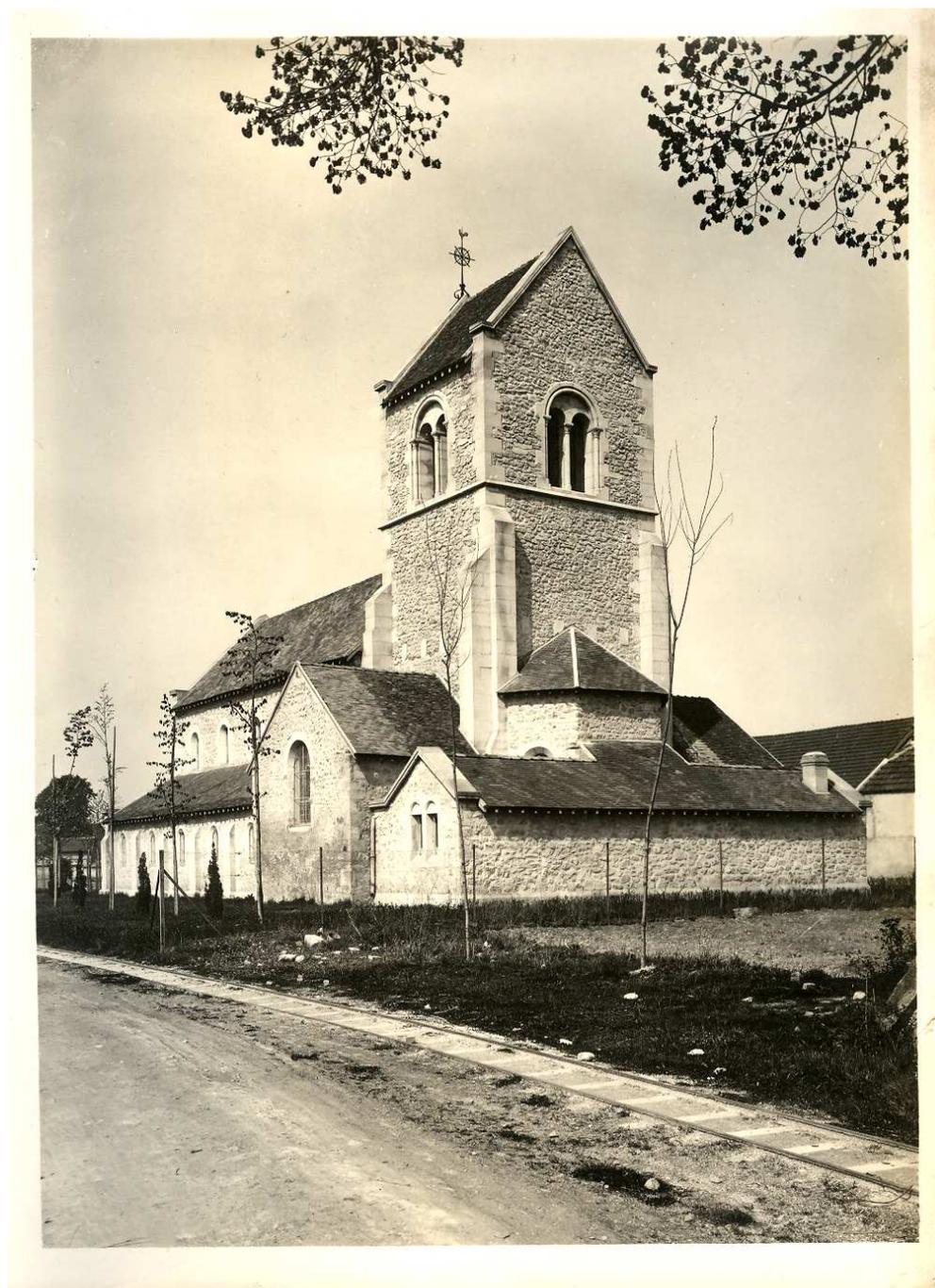


De mémoire d'anciens briquetiers des piliers en bois, fichés dans la rivière, supportaient ce pont. Les rails étaient fixés sur des traverses en métal. On pouvait même franchir ce pont en voiture !

Les briques disposées sur lit de paille s'empilent sur les wagonnets. Les briquetiers les chargent à la main dans les wagons de la SNCF.



Ainsi les transports hippomobiles alors limités à la périphérie de Reims ou par bateaux pour les destinations plus éloignées sont remplacés avantageusement par le transport sur rail plus rapide.



L'église reconstruite entièrement, ses abords aménagés et à partir de 1925 la voie ferrée qui suit le chemin de la Vesle pour la traverser par ce premier pont.